

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

ZONES D'HABITATION  
ZHPN ET METAIRIE LISTE  
D'ACQUEREURS DE TERRAINS

DATE DE CONVOCATION  
16 FEVRIER 1977

DATE D'AFFICHAGE  
16 FEVRIER 1977

Nombre de conseillers  
en exercice 26  
Nombre de présents 18  
Nombre de votants 23

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent Soixante dix sept  
le vingt deux Février à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M de LIPKOWSKI.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, M. STIPAL  
BUCHET, COLLE, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BROTEAU,  
BERLAND, DOMEQ, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU, Mme FAVIERE, Me TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

M. NAULIN par M. LARGETEAU

M. DELAIR par M. BUCHET

M. BUJARD, par M. BOUCHET

M. DUFOUR par M. TETARD, M. BOUTET par M. COLLE

Absents : MM.

M. BARDE, Mme BIDEAU, M. RIVIERE.

M MONTRON

a été élu Secrétaire.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code de l'urbanisme, article L. 321

VU les statuts de la SEMAR. ROYAN. SAINTONGE.

VU le décret du 1er Juin 1960, approuvant les cahiers types  
d'aménagement urbain;

VU les conventions de concession :

- de la zone d'habitation : Z.H.P.N. en date du 15 Octobre 1965.
- de la zone d'habitation : La METAIRIE, en date du 25 Avril 1975.

VU les délibérations du Conseil Municipal d'approbation de ces  
concessions, à savoir :

- de la zone d'habitation : Z.H.P.N. en date du 1er Octobre 1965.
- de la zone d'habitation : La METAIRIE, en date du 18 Juin 1974.

DECIDE :

- 1°/ - D'arrêter ainsi qu'il suit une nouvelle liste de bénéficiaires de terrains dans ces deux zones :

.../...



a) - Zone d'habitation : Z.H.P.N.

	<u>N° des lots</u>	<u>Superficie</u>	<u>Prix</u>
DESCUDET	-	3 450	510 000
FLEURANT	339	524	49 780

b) - Zone d'habitation : LA METAIRIE.

PAQUET	21	493	54 230
DAVID	24	499	54 890
BROUE	8	540	59 400
PIERRE	29	495	54 450
GOBIN	28	796	87 560
GOURSAUD	1	504	55 440

- c) - De soumettre cette liste à l'approbation du Comité prévu au Cahier des Charges de Concession ( article 17 ) et au Code de l'urbanisme .

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



*[Signature]*  
Guy TETARD.